

DES LOCAUX POUR NOS PLUS PETITS

La problématique actuelle se trouve dans l'accueil des écoliers à l'UAPE : pour les 1P à 4P. 9 enfants remplissent la liste d'attente, ainsi que demeurent des demandes supplémentaires (enfants déjà inscrits) auxquelles nous ne pouvons pas répondre (11 familles). Un enfant scolarisé doit avoir une place dans un milieu d'accueil de son village afin de répondre aux exigences de la scolarité et de l'encadrement parascolaire. Grâce au projet B, nous pourrions répondre aux attentes en pensant différemment notre UAPE. Pour rappel, les enfants de la 5P à la 8P sont, aujourd'hui et depuis 5 ans, accueillis à la Résidence Clos Brechon. Avec la réalisation du projet B, nous pourrions augmenter la capacité d'accueil de l'UAPE.

PRESCOLAIRES

Une liste d'attente est également présente pour les préscolaires. A ce jour, 25 enfants y figurent (*sont pris en considération uniquement les enfants de la commune*), dont 9 pour de la socialisation. Il est évident que nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, des locaux nécessaires pour accueillir plus d'enfants, donc pour donner suite aux demandes en cours et à venir. Le Bâtiment B sera à l'évidence la réponse adéquate aux difficultés actuelles. Nos petits méritent qu'on les accueille avec toute l'attention et l'empressement possibles.



Le Conseil communal unanime et les professionnels de l'accueil scolaire et de l'enseignement vous recommandent de voter

OUI le 19 novembre

à la construction du Bâtiment B de notre campus scolaire.

Construction du **Bâtiment 2** du complexe scolaire VOTATION COMMUNALE

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal a l'honneur de vous présenter, dans ces lignes, la **deuxième phase** de l'édification de notre nouveau complexe scolaire, par la construction du Bâtiment B, tel qu'il était prévu.



La réalisation du premier bâtiment étant achevée dans les délais à notre grande satisfaction, et cela dans le cadre financier prévu, le Conseil communal vous propose de passer sans attendre à la « seconde phase » du projet.

Le coût de la nouvelle construction s'élève à 5 millions de francs. Il tient compte de la variation des prix du marché et des matières premières, dans le respect des normes contractuelles et techniques de la SIA. Toutes les prescriptions légales sont respectées à ce sujet.

Le Conseil communal vous invite à approuver la suite du projet par votre vote, pour la jeunesse de Courrendlin, sa formation et son avenir.

Les besoins de l'école ne sont pas comblés avec le premier bâtiment. Ils le seront avec l'édification du deuxième bâtiment

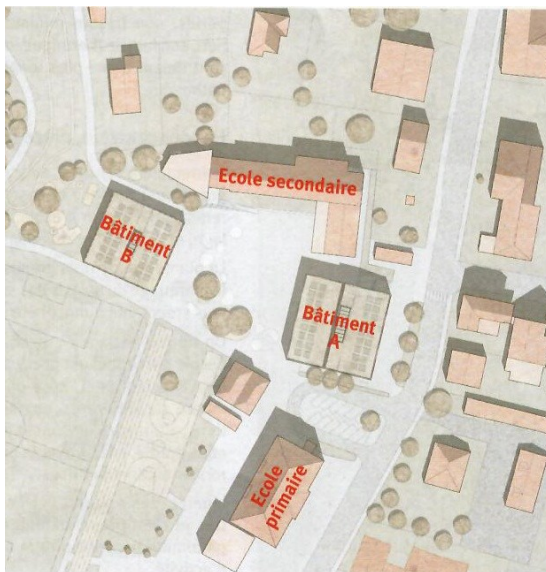
LE CONSEIL COMMUNAL

Une réponse à de nombreuses demandes

Personne ne l'ignore. Nous manquons de locaux pour mettre fin à un allongement régulier des « listes d'attente », à des demandes qui s'accumulent en raison du développement heureux de notre commune. Celle-ci est attractive, et nous avons à nous en réjouir, même si nous avons la responsabilité d'inscrire la progression démographique dans un cadre apte à le contenir, structurellement et financièrement.

Du bois et un accueil des plus « chaleureux »

On l'a déjà annoncé, on trouvera dans le deuxième bâtiment cinq classes enfantines, de sorte que les jeunes enfants du village pourront être regroupés sous un même toit. Si l'enveloppe des bâtiments sera majoritairement en béton, l'intérieur sera très chaleureux, avec beaucoup de bois, comme dans le bâtiment déjà construit.



Ne nous arrêtons pas en si bon chemin, allons de l'avant, donnons à nos enfants toutes les chances d'être accueillis dans les meilleures conditions possibles dans un ensemble scolaire exceptionnel par sa qualité, sa fonctionnalité et son confort !

Les questions légitimes qui se posent encore

Compte tenu des projets annoncés pour un avenir proche (aménagement des berges de la Birse et traversée du village), les finances communales peuvent-elles supporter la construction du Bâtiment B du campus scolaire ?

Réponse du Conseil communal Le tout nouveau bâtiment situé en bordure de la route communale, que l'on peut admirer dans sa perfection et ses exceptionnelles capacités d'accueil, a été construit dans le respect du cadre financier imparti à la commune. C'est précisément ce constat qui a incité le Conseil communal à poursuivre sans attendre le projet initial par la construction du Bâtiment B.

Les demandes sont-elles réelles, l'avenir nous réserve-t-il des surprises à ce sujet ?

Réponses du Conseil communal Comme il l'a souligné dans un message précédent, le Conseil communal dispose des indications objectives qui lui permettent d'affirmer que, « sur le long terme, le besoin en locaux scolaires ne diminuera pas. » Il confirme aujourd'hui que le dimensionnement du nouveau complexe est approprié et conforme aux besoins.

La dépense pour le deuxième bâtiment était annoncée à une hauteur de 4 millions. Vous indiquez qu'elle atteindra finalement 5 millions. Comment expliquez-vous cette différence, et la commune est-elle en mesure d'assumer financièrement cette hausse conséquente ?

Réponses du Conseil communal L'augmentation du coût initial est dû à celle, générale, des matières premières et de l'énergie, une évolution due à une situation géopolitique difficile, marquée par la guerre en Ukraine, une inflation galopante et une hausse généralisée dans plusieurs domaines de la vie courante.

Le Conseil communal a tenu compte de cette situation avant d'appeler la population à se prononcer sur la construction du Bâtiment B. Il l'a fait avec lucidité et confiance, sans omettre d'évaluer le moindre élément qui puisse alerter sur une éventuelle dégradation des finances communales. Fort de son constat sur l'état des lieux et de ses prévisions pour l'avenir, le Conseil communal veut dire sa confiance et appeler les citoyennes et citoyens à partager cette confiance.